

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

16 MARS 1999

PROJET DE DECRET

PORTANT CONFIRMATION DES COMPETENCES TERMINALES
ET SAVOIRS REQUIS EN FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES ET LATIN-GREC
A L'ISSUE DE LA SECTION DE TRANSITION(1)

AMENDEMENT

DEPOSE EN COMMISSION DE L'EDUCATION
PAR MM. MATHIEU ET HAZETTE

(1) Voir Doc. n° 307 (1998-1999) n°s 1 et 2.

Amendement n° 5

A la page 6, ajouter après les mots « se situer dans sa dimension européenne », les mots « et universelle ».

Justification

Les Romains et les Grecs ont développé des civilisations à rayonnement universel.

G. MATHIEU.
P. HAZETTE.